

Comité départemental de golf d'Ille et Vilaine

JEUNES

Saison 2020

Comité départemental de golf d'Ille et Vilaine
104 rue Eugène Pottier – 35000 Rennes
Mail – golfcd35@gmail.com

Sommaire

Projet sportif 2019 /2020	page 2 et 3
Calendrier « jeunes »	page 4
Modification des règles pour les compétitions jeunes	pages 5 et 6
Règlement du championnat 35 des jeunes	pages 8 et 9
Règlement du championnat 35 « Pitch and Putt » - U10 / U12	page 10
Règlement du Trophée des écoles de golf	pages 11 et 12
Circuit U10 / U12	pages 13 à 15
<u>Annexes</u>	
Document à l'attention des Parents	page 16
Information sur les repères jeunes	pages 17 et 18

PROJET SPORTIF 2019 / 2020

LES RASSEMBLEMENTS

LES RASSEMBLEMENTS U9

« Nouveauté saison 2019/2020 »

Le Comité départemental a décidé de permettre aux plus jeunes joueurs du département de bénéficier d'une aide sous la forme d'un rassemblement qui est leur est spécialement dédié à raison de trois journées dans la saison.

Ces rassemblements ont pour but de familiariser l'enfant à la compétition, de lui faire connaître d'autres enfants du département ayant la même motivation que lui afin de créer une émulation et enfin de l'inciter plus tôt possible à participer à toutes les compétitions de son niveau organisée par le département.

La sélection des enfants dépendra de la seule décision des enseignants de club, qui sont les plus habilités à détecter les aptitudes et les motivations de leurs élèves.

Dès lors que l'enseignant estime que l'un (ou plusieurs) de ses élèves est concerné, il contactera le Comité qui convoquera l'enfant au prochain rassemblement.

LES RASSEMBLEMENTS U10 – U12

1. Journée de sélection

Une journée est organisée en début de saison afin de déterminer l'aptitude et le niveau des jeunes golfeurs dans ces catégories d'âge. La programme de la sélection est articulé autour de quatre exercices : petit jeu, putting, grand coups et connaissance des règles. En plus de ces exercices, les jeunes joueurs effectuent un 9 trous sur un pitch and putt qui permet à l'entraîneur départemental de confirmer les observations faites lors des exercices et d'apprécier, en plus, le degré d'autonomie du jeune golfeur.

A l'issue de cette journée, les enfants sélectionnés sont répartis en deux groupes.

2. Composition des groupes

Groupe 1 – Groupe « Compétition »

Jeunes joueurs disposant d'une complète autonomie, d'une bonne connaissance des règles et ayant une expérience confirmée des compétitions en stroke-play.
(Moyenne d'index inférieure à 29).

Groupe 2 – Groupe « Espoirs »

Joueurs ayant révélé de bonnes aptitudes lors de la journée de sélection mais peu habitués à jouer en compétition.

N.B : Sur proposition des enseignants de club ou sur décision du pro départemental, un jeune pourra, en cours d'année, être intégré ou changé de groupe en fonction de sa progression. En revanche, s'il est

constaté que le jeune refuse de s'investir sérieusement, il pourra être exclu de ces rassemblements après consultation de l'enseignant de club et des parents.

3. Les journées de rassemblement

Groupe 1 – Groupe « Compétition » : 3 x 2 jours pendant les vacances scolaires

Groupe 2 – Groupe « Espoirs » : 3 x 2 jours pendant les vacances scolaires

LES RASSEMBLEMENTS BENJAMINS

1 - Composition du groupe

Ces rassemblements concernent les meilleurs joueurs du département dans ces catégories d'âge (U13 - U14).

2 - Objet de ces rassemblements

Ils ont pour but d'offrir aux jeunes joueurs une opportunité supplémentaire de s'entraîner en vue de la saison 2019 et de créer une émulation entre eux. Ils viennent en complément des entraînements que les jeunes réalisent auprès de leurs entraîneurs mais ne s'y substituent pas.

3 - Nombre de rassemblements

3 rassemblements de 2 jours au moment des vacances scolaires.

OBSERVATIONS

Lors du dernier rassemblement (Groupe 1 U12 et benjamins) :

- Le premier jour est destiné à préparer le championnat départemental, notamment en accompagnant les joueurs lors d'un parcours de reconnaissance (1 jour par catégorie),*
- Le deuxième jour est consacré au bilan des résultats obtenus lors du championnat départemental afin de mieux se préparer et s'entraîner pour le championnat de Bretagne. (1 jour par catégorie).*

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES LORS DES CHAMPIONNATS

L'entraîneur départemental sera présent sur site, lors du championnat départemental et du championnat de Bretagne afin d'apporter son aide aux jeunes joueurs non accompagnés de leur propre entraîneur. Cette présence lui permettra également de faire le point, pour chaque jeune ayant assisté aux rassemblements, sur les progrès accomplis et sur les points à améliorer.

CALENDRIER DEPARTEMENTAL JEUNES - SAISON 2020

STAGES / EPREUVES	DATES	LIEU
TOUR 35 - 1	Samedi 8 février	Cicé Blossac
PITCH AND PUTT TOUR 1	Samedi 15 février	Rennes
Rassemblement U 12 – Groupe 1	17 – 18 février	Rennes
Rassemblement BENJAMINS	19 – 20 février	Rennes
Rassemblement U 12 – Groupe 2	24 – 25 février	Rennes
Rassemblement Groupe U9	21 février	Rennes
PITCH AND PUTT TOUR 2	Samedi 7 mars	Rennes
TOUR 35 - 2	Samedi 14 mars	Dinard
PITCH AND PUTT TOUR 3	Samedi 4 avril	Rennes
Rassemblement U 12 – Groupe 1	11 avril	Les Ormes
Rassemblement U 12 – Groupe 2	12 avril	Les Ormes
Rassemblement BENJAMINS	13 avril	Les Ormes
CHAMPIONNAT D'ILLE et VILAINE	Mardi 14 et mercredi 15 avril	Les Ormes
Rassemblement U 12 – Groupe 1	16 avril	Rennes
Rassemblement U 12 – Groupe 2	17 avril	Rennes
Rassemblement BENJAMINS	18 avril	Rennes
Rassemblement Groupe U9	19 avril	Rennes
PITCH AND PUTT TOUR 4	Samedi 16 mai	Rennes
CHAMPIONNAT DE BRETAGNE	Samedi 6 – dimanche 7 juin	L'Odét
FINALE DEPARTEMENTALE DES ECOLES DE GOLF	Samedi 13 juin	Rennes
FINALE PITCH AND PUTT	Samedi 20 juin	Rennes
FINALE BRETAGNE DES ECOLES DE GOLF	Samedi 27 juin	Rennes
FINALE BRETAGNE PITCH AND PUTT	Samedi 3 octobre	Baden

MODIFICATION DES REGLES POUR LES COMPETITIONS JEUNES EN 2020

Attention !!!

Appareils de mesure de distance

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U21), l'utilisation des appareils de mesure de distance n'est pas autorisée lors des tours de compétitions. Son utilisation est autorisée lors de la partie de reconnaissance.

Cette disposition concerne toutes les épreuves fédérales. Par conséquent, elle inclut les phases de qualifications départementales/régionales/inter régionales du championnat de France des Jeunes.

Pénalité pour non-respect de la règle - Stroke play et Match Play :

1ère infraction : le joueur encourt la pénalité générale / 2e infraction : Disqualification

Utilisation du stroke-play avec score maximum (strokeford)

Lors de l'organisation de compétitions pour les plus jeunes (niveau club et département), la FFGOLF préconise l'utilisation du **stroke-play avec nombre de coups maximum** (plaisir et fluidité du jeu). Cependant, le score par trou ne doit pas être inférieur à ce qui est demandé pour l'obtention des drapeaux.

Rappel des règles appliquées pour les drapeaux :

- Dans les petites structures (pitch & putt) : je relève à 7 et je marque 8
- Du repère 7 ou autre repère sur grand parcours : je relève à 8 et je note 9

Championnat de France des Jeunes en juillet

Ce championnat ne concernera dorénavant que les U12 et benjamins

Mise en place de matchs de classement à partir des 1/8e de finale (1,2,3,4,5...16) avec une attribution de points pour le MA et le MJ selon le classement final obtenu (grilles spécifiques CFJ). Un joueur qui ne va pas au bout de la phase de match play ne pourra pas marquer les points du match play pour les mérites.

Championnat de France Minimes – Cadets :

Champ de joueurs : 96 (environ 2/3 de minimes)

- Séparation filles / garçons / 2 golfs différents durant les vacances de la Toussaint.
- Format 4 tours de stroke avec cut après 2 tours, comptabilisé au MA et au WAGR
- Qualification cadettes/cadets par le mérite amateur
- Qualification Minimes : 50% par le mérite jeunes de septembre et quota par IR pour le reste (qualification ou wild cards).

Mérite Jeunes Lacoste

- Le nouveau classement du mérite jeune sera fonction d'une moyenne des points de performance de toutes les compétitions jouées sur les 12 derniers mois et non plus la somme des points des 8 meilleures performances des 12 derniers mois. **Cette nouvelle méthode de calcul incitera les jeunes à réfléchir à l'organisation de leur saison au travers d'un calendrier prévisionnel et à cibler correctement les épreuves à disputer en fonction de leur niveau de jeu.**
- Tous les points rapportés sur une épreuve (y compris les zéros en cas de contre-performance) seront comptabilisés (au lieu de 8 actuellement) pour ensuite être divisés par le diviseur. (1 diviseur = 1 tournoi joué).
Exemple : un joueur a joué 10 épreuves sur lesquelles il a marqué au total 1000 points (3 épreuves à 200 points, 1 épreuve à 350 points, 1 épreuve à 50 points et 5 épreuves à 0 point), divisés par 10 tournois joués = 100 de moyenne de points de performance)
- Mise en place d'un diviseur minimum comme au WAGR : c'est le nombre minimum de tournois à jouer sur 12 mois (glissants) en fonction de la catégorie d'âge pour optimiser sa moyenne de performance. Les diviseurs minimums seront différents et progressifs selon la catégorie (U12, benjamins ou minimes) et le sexe. Tant qu'un joueur n'aura pas atteint le diviseur minimum, son nombre de points gagnés sur les compétitions sera divisé par ce diviseur minimum. Une fois le diviseur minimum atteint, le nombre de points gagnés sera divisé par le nombre de diviseurs correspondant (nombre de tournois joués).

ANIMATIONS SPORTIVES ANNUELLES

TOURS 35 ET CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Comme chaque année, le CD organise deux tours 35 et un championnat départemental sur deux jours. Toutes les catégories sont concernées par ces épreuves.

Le règlement (pages 7 et 8) prévoit que, pour être qualifié au championnat de Bretagne, le joueur devra impérativement participer au moins à trois épreuves. Dans la mesure où le championnat départemental se déroule sur 2 jours, il devra donc participer à au moins un des deux jours de qualification.

Comme en 2019 – Une catégorie « Cadets » a été créée. Le championnat de Bretagne, pour cette catégorie, aura lieu en même temps que le championnat de Bretagne adultes.

CHAMPIONNAT 35 DE PITCH AND PUTT

Cette épreuve est réservée aux U12 et moins. Elle se déroulera sur 3 tours et une finale. voir le règlement page 9).

TROPHEE 35 DES ECOLES DE GOLF

A la demande de la F.F.G, nous organisons en 2020, un trophée départemental des écoles de golf. Le règlement de cette nouvelle épreuve figure page 10 et 11

CHAMPIONNAT D'ILLE ET VILAINE DES JEUNES QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES AU CHAMPIONNAT DE BRETAGNE 2020

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement complète le « règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne ». Les conditions de ce règlement priment celles du règlement général.

NATURE DES EPREUVES

Les qualifications départementales se déroulent sur 4 journées : 2 tours 35 et le championnat d'Ille et Vilaine organisé sur deux jours.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTION

Conditions de participation

Les épreuves sont ouvertes à tout joueur du département :

- Licencié dans un club
- Inscrit à l'école de golf (ce dernier critère n'est pas exigible pour les U17 et U18).

Inscriptions

Les inscriptions se feront sur Extranet

- FORME DE JEU

Les catégories d'âge concernées et les distances de jeu par catégorie figurent sur le tableau ci-dessous :

CATEGORIES 2020		Années de naissance	Index minimum Requis	Repères de départs
CADETS	U17 - U18	2002 / 2003	11.4	Blancs
CADETTES	U17 - U18	2002 / 2003	15.4	Bleus
MINIMES GARCONS	U15 - U16	2004 / 2005	18.4	Blancs
MINIMES FILLES	U15 - U16	2004 / 2005	24.4	Bleus
BENJAMINS	U13 - U14	2006 / 2007	24.4	Jaunes
BENJAMINES	U13 - U14	2006 / 2007	28.4	Rouges
POUCETS – POUSSINS GARCONS	U9 - U10 U11 - U12	2008/ 2011	36	Gris
POUCETTES - POUSSINS FILLES	U9 - U 10 U11 - U12	2008 / 2011	36	Violets

La forme de jeu pour l'ensemble des catégories et pour chaque épreuve : Stroke-play sur 18 trous
Ordre de jeu : dans chaque catégorie par ordre croissant des index.

CLASSEMENT ET QUALIFICATIONS

Champion départemental par catégorie

Le champion départemental par catégorie sera désigné par l'addition des deux cartes obtenues lors des deux jours de l'épreuve.

Le champion départemental par catégorie est automatiquement qualifié pour le championnat de Bretagne.

Qualification au championnat de Bretagne

En plus du champion départemental, seront qualifiés pour la phase régionale et suivant les quotas*, les premiers de chaque catégorie après **addition des 2 cartes obtenues lors du championnat d'Ille et Vilaine et la meilleure carte des deux tours 35.**

En cas d'égalité, le départage se fera sur la meilleure carte, puis la meilleure deuxième carte puis sur la 3^{ème} carte.

Toute tricherie avérée entraînera la disqualification du joueur.

CONDITIONS PARTICULIERES

Epreuve « non-fumeur » : pendant les épreuves de toute compétition de jeunes individuelles ou par équipe, il est interdit de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée ;

Accompagnateurs : Voir document page 10

Moyens de déplacement : à l'exception des organisateurs et des arbitres, tout moyen de déplacement sera interdit dans l'enceinte du golf.

***QUOTA POUR LE DEPARTEMENT 35**

Le quota pour le département sera défini en 2020 par la Commission sportive de la Ligue.

⚠ Invitations : La commission se réserve le droit de repêcher un joueur non qualifié qui n'a pas pu participer à une ou plusieurs épreuves parce qu'il a joué une compétition golfique d'une catégorie supérieure (grands prix, divisions adultes...)

CHAMPIONNAT D'ILLE ET VILAINE DE PITCH AND PUTT U10/U12 (Qualificatif pour le championnat de Bretagne)

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS

- Chaque école de golf pourra inscrire des jeunes joueurs de ces catégories (année de naissance 2007 et après), à condition qu'ils disposent d'une licence de l'année en cours et d'un certificat médical à jour
- Pas de limite d'index mais le drapeau de bronze est conseillé afin que l'enfant dispose d'un minimum d'autonomie.
- **Inscriptions « Nouveauté 2020 »** : les inscriptions se feront sur Extranet

FORME DE JEU

- Le département organise 5 tours.
- La forme de jeu retenue est le **strokeford*** sur 18 trous (9 trous le matin et 9 trous l'après-midi)
* *Quand on a réalisé 7 coups, on relève la balle et on note 8*
- Repères de départs communs aux filles et aux garçons (base de distances : + ou - 600m)
- Ordre des départs : les départs seront organisés de façon à faire jouer, si possible, des joueurs de différents clubs et d'index similaire dans la même partie.
- Chaque tour donnera lieu à :
Classement Brut Poussins Garçons et Classement Brut Poussines Filles.
Classement Brut Garçons U10 et Classement Brut Filles U10.

CLASSEMENT ET QUALIFICATIONS

- Champion départemental par catégorie
Le champion départemental par catégorie sera désigné par l'addition des quatre meilleures cartes obtenues lors des cinq tours de l'épreuve.
- Qualification au championnat de Bretagne
En plus du champion départemental par catégorie (4 champions), seront également qualifiés pour la phase régionale les six meilleurs U12 et les six meilleurs U10 (classement mixte).
En cas d'égalité, le départage se fera sur la meilleure carte, puis la meilleure deuxième carte puis sur la 3^{ème} carte.

Toute tricherie avérée entraînera la disqualification du joueur.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu au terme du cinquième tour, au club house, 45 minutes après la fin de l'épreuve.

TROPHEE DES ECOLES DE GOLF DE BRETAGNE QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le "règlement spécifique des épreuves organisées par la Ligue de Bretagne" de l'année en cours. Les conditions de ce règlement particulier priment celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les Clubs

Epreuves ouvertes aux Ecoles de golf des Clubs des départements bretons. Un Club ne peut engager qu'une équipe.

Plusieurs Clubs d'un même département peuvent composer une "équipe d'alliance" afin de constituer une équipe complète mais ceux-ci ne doivent pas déjà avoir une équipe engagée.

Pour les Membres des équipes

Les joueurs doivent être licenciés/membres AS FFGolf dans le Club, faire partie de l'école de golf du club qu'ils représentent et être à jour de leur certificat médical ou questionnaire de santé.

FORME DE JEU

Composition de l'équipe

L'équipe devra être composée de 6 joueurs et joueuses :

- **2 Benjamins** (2006 et 2007) détenteurs du drapeau de bronze
- **2 Poussins** (2008 et 2009) détenteurs du drapeau de bronze
- **2 U10** (2010 et après) détenteurs du drapeau de bronze

Forme de jeu par catégorie

- **Catégorie U12 et moins** : en simples Match Play Brut sur 9 trous
- **Catégorie Benjamins** : en simples Match Play Brut sur 9 trous

Pour chaque match individuel, le jeu se déroule jusqu'au 9ème trou afin de comptabiliser le nombre total de trous gagnés par joueur.

Pour chaque rencontre, l'équipe gagnante est celle qui aura comptabilisé le plus de trous gagnés avec les 6 matchs individuels.

Rencontre gagnée = 2 pts – Rencontre à égalité = 1 pt.

Distances de jeu

Voir les recommandations du Vade-mecum sportif fédéral de l'année en cours.

Départs et Ordre de jeu

Les départs se font en shot gun ou en ligne selon la disponibilité du parcours d'accueil.

Les matches seront organisés par catégories d'âge et de sexe en fonction de l'ordre croissant des index.

Classement

L'Ecole de golf gagnante de la qualification départementale sera celle qui aura totalisé le plus de points après toutes les rencontres.

En cas d'égalité, le départage se fera sur le total des trous gagnés sur l'ensemble des rencontres. Si l'égalité perdure, un play-off sera organisé entre le/la meilleur(e) Benjamin(e) des écoles de golf concernées.

CONDITIONS PARTICULIERES

Epreuve "non-fumeur" : Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Se référer au Règlement des compétitions et Règles Locales Permanentes Fédérales de l'année en cours (Hard Card).

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Cadets : Pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets sont autorisés mais seuls seront acceptés à caddeyer les élèves de l'école de golf du joueur. Un seul cadet par joueur. Le cadet devra rester l'ensemble de la partie soit les 9 trous.

Accompagnateurs : Pendant toute la durée de l'épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir en dehors des fairways à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée sera assimilée à un comportement incorrect et donnera lieu à un avertissement. En cas de récidive, les accompagnateurs concernés seront exclus du parcours et le Comité se prononcera sur une possible disqualification du joueur concerné.

Pour toute question sur l'application de règles et/ou de règlements survenant entre les joueurs, seuls les membres du Comité ou les arbitres sont habilités à intervenir. Si des accompagnateurs sont témoins d'une telle situation, ils ne doivent en aucun cas intervenir auprès des joueurs mais leur demander d'avertir le Comité ou un arbitre le plus rapidement possible.

Moyens de déplacements : Pendant tout le déroulement de ce championnat, les vélos ou tout autre moyen de déplacement sont interdits dans l'enceinte du golf pour les joueurs et les accompagnateurs.

Téléphone portable : Sauf en cas de force majeure, ou dans le cadre d'un appel exceptionnel (contacter le Comité de l'épreuve ou un arbitre, par exemple), l'utilisation des téléphones portables par le joueur ou son cadet est déconseillée. De plus, les téléphones portables devraient être éteints pour ne pas gêner les autres joueurs. Se référer au Règlement des compétitions et Règles Locales Permanentes Fédérales (Hard Card).

INSCRIPTION

Les écoles de Golf qui souhaitent participer aux qualifications départementales du Trophée Inter-école de Golf devront s'inscrire **avant le 20 janvier 2019** auprès de leur Comité Départemental. A partir du nombre d'écoles de golf inscrites, le Comité Départemental organisera le tableau des matchs avec des dates butoirs à respecter.

Chaque école de golf se chargera d'organiser ses matchs avec ses adversaires. Les clubs participants s'engagent donc à prendre contact avec leur adversaire afin de définir, d'un commun accord, une date de rencontre. Si, l'un des clubs ne respectait pas cette obligation ou refusait de trouver une date commune, il sera considéré comme perdant de la rencontre et engrangerai 2 points.

L'équipe gagnante de chaque match devra envoyer, dans les plus brefs délais, les résultats du match à son Comité départemental pour la mise à jour du classement.

ffgolf[®]

Comité départemental d'Ille et Vilaine



BRETAGNE / PAYS DE LA LOIRE

CIRCUIT U10-U12



CALENDRIER 2020

11 et 12 avril : GP Jeunes de l'Île d'Or et Critérium U10

18 avril : PDL Kids Cup U10/U12 au Golf de Savenay

22 et 23 mai : GP Jeunes de l'Odét et Critérium U10

31 mai et 1er juin : Champ. des Pays de la Loire (réservé aux Ligériens)

6 et 7 juin : Champ. de Bretagne (réservé aux Bretons)

5 septembre : Breizh Kids Cup U10/U12 au Golf des Sables d'Or

13 septembre : Tournoi U10/U12 PDL au Golf de Laval

10 et 11 octobre : GP Jeunes de Pléneuf Val André
: Critérium U10 au Golf des Sables d'Or

1er novembre : GRANDE FINALE au Golf de Sablé-Solesmes

Adhésion au Circuit : 20 €

Plus d'informations sur les sites des Ligues de Bretagne et des Pays de la Loire

CIRCUIT U10/U12 Bretagne/Pays de la Loire SAISON 2020

CRITERES DE PARTICIPATION AU CIRCUIT

Ce circuit est ouvert aux jeunes U12 (né.e en 2008 ou après) licencié.e.s en Bretagne ou en Pays de la Loire.

- Catégorie U12 (2008- 2009) :
 U12 Garçons : index inférieur à 35 – 18 ou 36 trous selon l'épreuve en strokeplay
 U12 Filles : index inférieur à 40 - 18 ou 36 trous selon l'épreuve en strokeplay
- Catégorie U10 (2010 et après) :
 U10 Garçons : 1^{ère} série index inférieur à 35 - 18 ou 36 trous selon l'épreuve en strokeplay
 U10 Garçons : 2^{ème} série index entre 35.1 et 54 - 9 ou 18 trous selon l'épreuve en strokeford
 U10 Filles : index inférieur ou égal à 54 - 9 ou 18 trous selon l'épreuve en strokeford

COMMENT S'INSCRIRE ?

Le droit d'inscription du Circuit est de 20 € par jeune pour la saison 2020 et ne se substitue pas aux droits d'inscriptions des Grands Prix Jeunes du Circuit et des Critériums U10.

Les inscriptions sont à envoyer à sa Ligue respective avant le début de la 1^{ère} épreuve prévue au Calendrier 2020 du Circuit. Il est possible de s'inscrire tout au long de la saison mais les points ne seront attribués pour les épreuves qu'à partir de la date d'inscription. Il n'y aura pas d'attribution rétroactive de points.

L'inscription au Circuit ne sous-entend pas que votre inscription est établie, de fait, à toutes les épreuves du Circuit. Vous devez vous inscrire comme habituellement, individuellement, aux épreuves souhaitées. En raison des champs limités des GPJ, les jeunes inscrits au Circuit ne sont pas considérés comme prioritaires, c'est le règlement du GPJ qui prévaut.

Il n'est pas nécessaire de participer à toutes les épreuves mais plus on participe, plus on a de chance de marquer des points !

EPREUVES DU CIRCUIT

• Grand Prix Jeunes de l'Ille d'Or et Critérium U10	11 et 12 avril	Golf de l'Ille d'Or
• PDL Kids Cup U10/U12	18 avril	Golf de Savenay
• Grand Prix Jeunes de l'Odét et Critérium U10	22 et 23 mai	Golf de l'Odét
• Championnats régionaux respectifs	31 mai et 1 ^{er} juin	Golf de Savenay
	6 et 7 juin	Golf de l'Odét
• Breizh Kids Cup U10/U12	5 septembre	Golf des Sables d'Or
• Tournoi U10/U12 PDL	13 septembre	Golf de Laval
• Grand Prix Jeunes de Pléneuf U14	10 et 11 octobre	Golf de Pléneuf Val André
• Critérium U10	10 et 11 octobre	Golf des Sables d'Or
• Finale Circuit U10/U12 – Bretagne/Pays de la Loire	1 ^{er} novembre	Golf de Sablé-Solesmes

REMISE DE PRIX

La remise de prix aura lieu lors de la Grande Finale le Dimanche 1^{er} novembre 2020 au Golf de Sablé-Solesmes.

CLASEMENT ET ATTRIBUTION DE POINTS

Le classement sera visible sur les sites respectifs de la Ligue de Bretagne et de la Ligue des Pays de la Loire et sera mis à jour à l'issue de chaque épreuve.

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue. Le classement sera fait sans départager les joueurs à égalité.

Si des joueurs sont à égalité, les points des places en cause seront partagés entre les joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 3^{ème} ex æquo : 3^{ème} 81 points ; 4^{ème} 68 points ; 5^{ème} 57 points

$(81+68+57) / 3 = 68,66$ points. Les joueurs à égalité auront donc chacun 68,66 points.

Le classement final prendra en compte le total des points marqués. En cas d'égalité les joueurs seront départagés par le meilleur résultat en points puis le deuxième meilleur résultat en points, etc...

La dernière épreuve du Circuit comptera double !!!

Pour la catégorie U10, en cas de changement d'index, le jeune a le choix de rester dans la série à laquelle il a participé en début de saison ou de concourir dans la série correspondant à son nouvel index mais il n'y aura pas possibilité de cumuler les points obtenus dans ces 2 séries.

Si un U10 souhaite concourir avec les U12, il a la possibilité de le faire en étant surclasser mais il ne pourra pas cumuler des points obtenus avec les U12 et avec les U10.

Points par épreuve avec

2 tours disputés.

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	135	135
2 ^{ème}	101	101
3 ^{ème}	81	81
4 ^{ème}	68	68
5 ^{ème}	57	57
6 ^{ème}	47	47
7 ^{ème}	41	41
8 ^{ème}	34	34
9 ^{ème}	27	27
10 ^{ème}	24	24
11 ^{ème}	20	20
12 ^{ème}	19	19
13 ^{ème}	18	18
14 ^{ème}	17	17
15 ^{ème}	16	16
16 ^{ème}	15	
17 ^{ème}	14	
18 ^{ème}	13	
19 ^{ème}	12	
20 ^{ème}	10	
21 ^{ème}	9	
22 ^{ème}	8	
23 ^{ème}	7	
24 ^{ème}	6	
25 ^{ème}	5	

Points par épreuve avec

1 seul tour disputé

Place	Garçons	Filles
	Points	Points
1 ^{er}	100	100
2 ^{ème}	70	70
3 ^{ème}	60	60
4 ^{ème}	51	51
5 ^{ème}	43	43
6 ^{ème}	35	35
7 ^{ème}	31	31
8 ^{ème}	26	26
9 ^{ème}	20	20
10 ^{ème}	18	18
11 ^{ème}	15	15
12 ^{ème}	14	14
13 ^{ème}	13	13
14 ^{ème}	12	12
15 ^{ème}	11	11
16 ^{ème}	10	
17 ^{ème}	9	
18 ^{ème}	8	
19 ^{ème}	7	
20 ^{ème}	6	
21 ^{ème}	5	
22 ^{ème}	4	
23 ^{ème}	3	
24 ^{ème}	2	
25 ^{ème}	1	

Ligue de Bretagne de Golf
104 rue Eugène Pottier
35000 RENNES
Tél. 02 99 31 68 80

ligue.bretagne.golf@wanadoo.fr

<https://liguebretagnegolf.org/>

Ligue de Golf des Pays de la Loire

9 rue du Couëdic
44000 Nantes
Tél. 02 40 08 05 06

golfpdl@wanadoo.fr

<https://www.ligue-golf-paysdelaloire.asso.fr/v3/>

NOTE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES PARENTS



CONDUITE A TENIR

à destination des parents des jeunes golfeurs et golfeuses

- Les adultes qui souhaitent suivre sur le parcours doivent se tenir à une distance raisonnable des enfants ne leur permettant pas de s'adresser à ces derniers.
- Les adultes doivent marcher dans le rough et ne peuvent en aucun cas faire intrusion dans l'espace de jeu réservé aux enfants, composé des aires de départs, fairways et greens.
- Les adultes ne peuvent intervenir dans le cours du jeu. Si besoin, appeler un arbitre.
- Il est possible d'aider les enfants à chercher des balles égarées afin de rendre le jeu plus fluide.

Ci-dessous quelques comportements pavés de bonnes intentions qui n'aideront pas les enfants à devenir autonomes :

- Faire intrusion dans l'espace de jeu des enfants
- Porter les sacs, tirer ou pousser les chariots des enfants
- Donner des conseils aux enfants (prendre tel ou tel club)
- Prendre en charge le drapeau
- Ratisser les bunkers à la place des enfants
- Intervenir à quelque niveau que ce soit du point de vue du jeu de golf.

Ce sont des comportements qui n'aident pas les enfants dans leur routine Ils apprennent tout cela dans les écoles de golf, et pour qu'ils acquièrent ces automatismes, ils doivent s'y habituer tout seuls...

LES REPERES JEUNES

Dans les clubs, la FFG recommande de faire jouer les jeunes du repère de jeu officiel qui, sur sa distance totale sur 18 trous, se rapproche le plus des préconisations fédérales par catégorie d'âge. Cela signifie qu'il n'y a pas d'aménagement particulier à prévoir sur le parcours, le club doit uniquement indiquer aux jeunes le repère (1 à 7) qu'il doit utiliser à chaque départ.

Idéalement, chaque club devrait pouvoir proposer aux jeunes de jouer régulièrement du repère le plus approprié à son âge et dans tous les cas, ces préconisations doivent être appliquées lors des compétitions de l'école de golf.

Les préconisations fédérales pour le jeu des jeunes en club sont détaillées dans la partie 3 du guide fédéral de l'école de golf (pages 18 à 21) disponible dans la documentation de l'extranet fédéral.

En revanche, lors des compétitions fédérales, régionales (et idéalement départementales) et pour toutes les compétitions de la filière Jeunes, il est recommandé de faire jouer les jeunes de vrais « repères jeunes » qui sont obtenus en combinant les repères de jeu officiels. Ces repères « Jeunes » respectent **trou par trou** les recommandations de distances par catégorie d'âge.

La base de la construction de ces repères est le tableau des distances de jeu trou par trou préconisées en fonction des catégories d'âge.

Tableau des distances de jeu trou par trou préconisées par catégories d'âge

Ce tableau est valable pour un repère avec un par total de 72.

Typologie Trou	U16 Minimes			U14 Benjamin(e)s			U12 Poussins		
	Réf PAR	Distances (mt)		Nombre de trous	Distances (mt)		Nombre de trous	Distances (mt)	
		G	F		G	F		G	F
3	1	115	100	1	110	90	1	95	80
3	2	140	115	2	130	110	2	115	100
3	1	160	135	1	150	125	1	130	115
4	2	290	245	2	270	225	2	235	205
4	3	340	290	3	320	270	3	285	250
4	4	370	310	4	340	290	4	305	265
4	1	390	330	1	360	305	1	320	280
5	2	435	370	2	410	340	2	360	310
5	2	525	450	2	490	410	2	435	380
72	18	5945	5035	18	5540	4660	18	4910	4275

Homologation et affichage des repères jeunes

Le club crée ainsi 6 repères de jeu supplémentaires (minimes, benjamins, U12 garçons, minimes filles, benjamines et U12 filles).

Une fois ces repères homologués par la FFG, ils apparaîtront sur l'Extranet du Club et sur le module compétition de son RMS-Clubs (cf. note sur la mise à jour de RMS-Clubs).

Le Comité départemental, la Ligue ou la FFG pourront alors récupérer ces nouveaux repères de jeu et les utiliser sur son propre RMS puis créer la compétition qui se jouera avec ces repères « jeunes »

SSS et SLOPE des repères Jeunes

Les repères « Jeunes » disposent de SSS et de slope spécifique.

Le SSS et le slope des repères Minimes Filles et minimes garçons sont calculés en premier et servent ensuite de base aux autres catégories d'âge.

Ensuite, les SSS des catégories d'âge inférieures sont déterminés en ôtant 2 points de SSS à chaque fois que l'on descend d'une catégorie d'âge, de même pour le slope où l'on retire à chaque fois 5 points de slope.

Le calcul est fait séparément pour les filles en partant des valeurs SSS et slope des minimes filles et pour les garçons en partant des valeurs SSS et slope des minimes garçons.

Exemple

REPERES	SSS		Slope		Distances		
	Dames	Messieurs	Dames	Messieurs	Aller	Retour	Total
NOIRS	0	73,6	0	144	3240	3099	6339
BLANCS	0	71,8	0	144	3067	2943	6010
JAUNES	76,3	70,1	147	136	2895	2796	5691
BLEUS	72,9	67,4	140	130	2599	2534	5133
ROUGES	70,7	65,7	135	127	2441	2350	4791
VIOLETS	64,6	60,3	132	124	1870	1940	3810
ORANGES	54	54	80	80	1300	1280	2580
MINIMES	0	71,4	0	142	3013	2928	5941
BENJAMINS	0	69,4	0	137	2769	2721	5490
U12 GARCONS	0	67,4	0	132	2474	2448	4922
U10 GARCONS	0	65,4	0	127	2077	2197	4274
MINIMES FILLES	72,2	0	137	0	2543	2485	5028
BENJAMINES	70,2	0	132	0	2340	2322	4662
U12 FILLES	68,2	0	127	0	2077	2197	4274